

Compte rendu de conseil municipal du 04/05/13

<p>Etaient présents : Joël ALPY (maire), Jean Claude PAGNIEZ (2^{ème} adjoint) Auguste ALPY, Henri ALPY, Marie NEYRINCK, Pascale DUSSOUILLEZ Absent excusé : Henri RATTE Absent : Yoann PAGNIEZ</p>

Approbation du compte rendu du 26 03 13

Circulation : les 2 enregistreurs de vitesse ont été mis en place à 2 endroits différents durant les 15 jours. Une restitution des résultats aura lieu courant mai.

Carte communale : Une réunion d'information a eu lieu jeudi 18 avril à Bief du Fourg, le maire a participé à celle-ci. Une prochaine réunion aura lieu lundi 6 mai à 20h30 à Nozeroy. Le maire incite les conseillers à assister à cette réunion. Après ces réunions d'information, le conseil pourra décider de l'intérêt ou non d'adhérer à celle ci pour la perspective de développement de notre village. En cas d'adhésion, la commune devra s'engager avant fin juin pour prétendre bénéficier des aides mises en place pour celle-ci.

Demande de division de parcelles pour construction : l'équipement a émis un avis négatif par rapport à la demande effectuée par Henri Alpy pour la viabilisation de 4 parcelles en face sa maison car ce terrain est soumis à la déclaration de la PAC et la 1^{ère} parcelle qui serait lotie est en retrait de la route. Le maire propose d'envoyer un courrier au préfet par rapport à cette décision qui peut aller à l'encontre du plan de développement d'urbanisme que nous pourrions souhaiter. Le conseil municipal donne un avis favorable pour la rédaction de ce courrier.

Achat bac à fleurs :

Le maire propose de racheter un bac à fleurs pour la fontaine car un bac a été cassé lors du déneigement. Dans un 1^{er} temps, il est proposé de ramener un bac à fleurs situé en face de la mairie vers la fontaine. L'achat est donc reporté pour l'instant.

Devis dégradation chemin : Un devis de 2675 € HT a été établi par les ets Roland Jeannin pour la réfection du chemin situé en face la route du bas conduisant à Boucherans. Le conseil donne son accord pour cette réfection nécessaire. Il est demandé au maire de se renseigner sur la garantie qu'il peut y avoir par rapport à la dégradation prématurée d'un enrobé (chemin des Boucherans).

Gravats : Concernant les gravats entreposés vers l'étang, une demande va être faite à l'entreprise Jeannin pour avoir la permission de les déposer dans la décharge ouverte actuellement sur un terrain privé de Bief du Fourg. Pour les futurs dépôts, il faudra prévoir un lieu adapté.

Communauté de communes : à la demande de celle-ci, le conseil établit une délibération pour accepter que le nombre de représentants par commune diminue pour la mise en place de la prochaine communauté de communes à savoir 1 représentant pour 100 habitants au lieu de 2 actuellement.

Abris poubelles : le conseil se rend sur place pour définir le lieu de l'installation de celui-ci . Il est proposé au maire d'établir des devis et de réfléchir à l'intérêt ou non de faire cet abri ne sachant pas si nous pourrions rester en ramassage collectif dans le cas où nous serions amenés à la taxe au poids. Aucune décision n'est donc prise

Réfection du monument aux morts : une date sera convenue pour refaire le soubassement du monument aux morts.

Nettoyage de printemps : il aura lieu samedi 18 mai. Pensez à réserver cette date !!!! Merci d'avance